



## ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-JEAN-BOSCO

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Établissement (CE)  
tenue le 17 septembre 2020 à 18h00

### Participants

#### Sont présents :

Djama Ahmed, parent et représentant comité parents	Mme Mélisa Ferreira, parent
Julien Cauchon, enseignant	Maja Matekalo, technicienne en service de garde
Dominique Charest, enseignante	Mme Geneviève Plouffe, parent
Mme Marie-Ève Dufresne, parent	Mme Émilie Turcotte, parent

#### Sont absents :

Jocelyn Blondin, représentant de la communauté  
Pascale Bissonnette, personnel de soutien

### Ouverture de la séance

Mme Lessard vérifie le quorum et ouvre la séance à 18h05.

#### 1. Préliminaires

##### 1.1 Période d'intervention du public

Aucun public.

##### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

#### **C.E. 17-09-001**

Mme Louise Beauchamp demande d'ajouter le point 2.7 Présentation/enjeux au service de garde lors des journées pédagogiques. Mme Marie-Ève Dufresne propose d'adopter l'ordre du jour du 17 septembre 2020 avec l'ajout du point demandé ainsi que le point 2.8 Membre de la communauté.

#### **RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### 1.3 Courrier CE

Aucun courrier n'a été transmis par Mme Caroline Lessard, présidente du CE 2019-2020.

## 1.4 Adoption du procès-verbal du 11 juin 2020

### C.E. 17-09-002

Il est proposé par Djama Ahmed d'adopter le procès-verbal du 11 juin 2020. M. Julien Cauchon précise qu'au point 3.3 nous ajouterons que Mme Mélanie Larose avait mentionné que les travaux n'avaient pas débuté. Le point 3.5 devient le point du tableau à destination spéciale.

### RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 1.5 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi.

## 2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

### 2.1 Nomination au poste de présidence et de vice-présidence

### C.E. 19-09-003

Mme Émilie Turcotte se propose pour la présidence du CÉ. Puisqu'il n'y a aucune autre personne qui désire se présenter, Mme Turcotte est élue. Elle suggère qu'une carte soit acheminée à Mme Caroline Lessard en guise de remerciement pour son implication auprès du CÉ.

Mme Turcotte propose Mme Mélisa Ferreira au poste de vice-présidence. Puisqu'aucune autre personne ne se présente, elle est élue par acclamation.

### RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 2.2 Calendrier des réunions

### C.E.19-09-004

Mme Louise Beauchamp présente le calendrier et explique la décision de déplacer les rencontres les jeudis soir à 18h00. Elle accepte que les rencontres virtuelles puissent être déplacées entre 18h30 et 19h00 après avoir consulté Mme Pascale Bissonnette pour la prise de notes. Les dates sont donc les suivantes :

15 octobre 2020	21 janvier 2021	18 mars 2021	3 juin 2021
26 novembre 2020	25 février 2021	22 avril 2021	

Il est possible que des séances extraordinaires soient ajoutées au besoin.

### RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

### 2.3 Activités à l'extérieur de l'école

Pour le moment, il n'y a aucune demande. Nous avons le budget nécessaire pour les activités culturelles mais pour le moment, nous n'avons pas l'autorisation de sortir. Mme Louise Beauchamp mentionne qu'à la rentrée scolaire, il y a eu un conte Zumba pour les élèves du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle ainsi qu'un Bingo des étoiles pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle. Monsieur Djama Ahmed demande si on voit des alternatives aux sorties extérieures. Mme Beauchamp mentionne qu'elle y reviendra lors de la prochaine réunion en octobre. Mme Geneviève Plouffe demande quel type d'activité peuvent être incluses dans les murs de l'école. Mme Beauchamp précise que la situation COVID et les enjeux de sécurité nous force à mettre le sujet présentement en réflexion.

## 2.4 Règles de régie interne

### C.E.19-09-005

Mme Louise Beauchamp veut aborder selon la nouvelle gouvernance scolaire. Puisque les règles de régie interne n'étaient pas disponibles pour les membres, Monsieur Djama Ahmed propose une lecture des règles afin qu'au prochain conseil d'établissement, les membres puissent en discuter. Mme Beauchamp est d'accord.

**RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## 2.5 Budget CE (frais)

### C.E.19-09-006

Le montant de 750\$ est disponible cette année. Ce montant n'est pas reconduit d'année en année. Les membres du CE pourront réclamer des frais de garde ou pour des formations approuvées par le conseil d'établissement. Une formation est maintenant obligatoire pour les nouveaux membres.

**RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## 2.6 Plan pour un climat scolaire positif, bienveillant et sécuritaire 2020-2021

### C.E.19-09-007

Le Mme Beauchamp nous présente le document. Modification de l'orientation 3 objectif 1 : Sensibiliser le personnel et les élèves du 3e cycle au racisme et à la discrimination ethnoculturelle. Cible : 100% du personnel du 3e cycle est sensibilisé au racisme et sont en mesure de reconnaître des situations de violence et d'intimidation associées à la discrimination culturelle, langagière ou religieuse. 85% des élèves du 3e cycle peuvent l'expliquer dans leur mot. M. Djama Ahmed propose d'approuver le plan de lutte.

**RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## 2.7 Présentation/enjeux au service de garde lors des journées pédagogiques

### C.E.19-09-008

On parle de la notion de bulle classe. On demande que la notion d'éclatement de bulle classe soit abordée. Les journées pédagogiques ouvertes aux gens sporadiques amènent un enjeu supplémentaire. Conformément à la loi de l'instruction publique et la réglementation sur les services de garde. On demande que les sporadiques ne puissent pas avoir lieu cette année. Pour l'année 2020-2021, en accord avec le conseil d'établissement, l'École St-Jean Bosco ne pourra pas offrir l'accès aux journées pédagogiques aux élèves sporadiques dû au contexte de la pandémie.

Les cours d'anglais sont hors classe afin de donner plus de sentiment d'appartenance en anglais. Mme Beauchamp précise que ces plateaux (musique, éducation physique, anglais) sont permis si la désinfection a lieu. C'est le cas à Bosco.

Mme Maja Matekalo mentionne que les élèves de 6e année mangent en bas afin de leur donner plus de liberté.

Émilie Turcotte propose la présentation des enjeux au service de garde lors des journées pédagogiques appuyé par Marie-Ève Dufresne.

**RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## 2.8 Membre de la communauté

### C.E.19-09-009

M. Jocelyn Blondin a écrit à Mme Louise Beauchamp qu'il est intéressé à demeurer membre de la communauté. Le CÉ est d'accord pour le garder comme membre de la communauté.

### RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

## 3. Points de discussion ou d'information

### 3.1 Étapes du calendrier scolaire

Les dates des étapes sont :

Étape 1 : 1<sup>re</sup> septembre au 13 novembre 2020

Étape 2 : 16 novembre 2020 au 12 février 2021

Étape 3 : 15 février au 23 juin 2021

La rencontre des parents aura lieu le 19 novembre 2020. Mme Beauchamp nous reviendra après avoir consulté les enseignants sur ce point.

### 3.2 Campagne de financement

Les campagnes de financement qui seront conservées sont les suivantes :

- Le marchethon
- Les dîners pizza et dîners sous-marins

Les mesures sanitaires seront respectées.

### 3.3 Tableau de fonds à destination spéciale

Mme Louise Beauchamp nous présente le tableau. Le solde est de 5104,98\$. Un montant de 135,00 \$ a été utilisé pour l'activité zumba. Un montant de 18 000,00\$ a été déboursé afin d'enrayer le problème des coquerelles. Ce montant a été pris du budget école. Un montant de 16 000,00 \$ sera ajouté au budget école, s'il y a un remboursement de la COVID. Les finances reviendraient dans le positif. Il n'est pas inscrit au tableau mais le conseil d'établissement a approuvé une dépense de 2500 \$ pour former des sacs de jeux pour la cour d'école selon les bulles classes. Le montant normalement alloué aux enseignants pour l'achat de livres dans les bibliothèques sera abordé le 15 octobre 2020 afin de voir les sommes encourues à ce moment.

### 3.4 Diffusion du projet éducatif - condensé

Mme Louise Beauchamp a présenté le document.

## 4. Mots des représentants

### 4.1 Du service de garde

Mme Maja Matekalo mentionne qu'il y a une diminution des inscriptions. Il y a présentement 115 inscriptions. Elle dit que l'abolition des sporadiques rend la tâche plus facile. Les sorties à l'extérieur de l'école du 2 octobre et du 6 novembre sont annulées dû à la COVID. Les autres sorties seront conservées en 2021.

#### **4.2 De la Direction**

Le muret de la structure de la petite cour : Mme Beauchamp mentionne que les travaux sont amorcés. Il y a un retard sur l'échéancier mais nous attendons l'évolution des travaux.

#### **5. Varia**

Mme Dominique Charest propose que l'on ajoute un point lors des prochaines réunions pour le mot des enseignants. Les membres acceptent.

Sport étudiant : Mme Louise Beauchamp explique que pour le milieu primaire, c'est un GO si les bulles classes sont respectées. Pour l'instant les écoles secondaires ont démarré le sport-étude et vont attendre pour le reste au 5 octobre 2020. Les directions du primaire attendent aussi jusqu'au 5 octobre 2020. M. Julien explique que les temps de surveillance rendent plus difficile de redémarrage des activités parascolaires.

#### **6. Levée de l'assemblée**

La levée de la réunion est proposée par Marie-Ève Dufresne à 19h57.

#### **7. Mots des représentants**

##### **7.1 Des parents**

Aucun.

##### **7.2 De l'OPP**

Absente.

##### **7.4 EHDA**

Formation sur le PI : Mme Louise Beauchamp expose qu'elle est en accord à ce que la formation se donne mais qu'elle se maintienne dans un esprit positif. Donc, la formation serait reconduite pour une deuxième année en mode virtuel.

Mme Émilie Turcotte demande à ce que les PI puissent être offerts en virtuel.

Notes du procès-verbal prise par : Émilie Turcotte / Julien Cauchon  
Procès-verbal rédigé par : Pascale Bissonnette

---

Émilie Turcotte  
Présidente du Conseil d'Établissement

---

Louise Beauchamp  
Directrice de l'École St-Jean-Bosco